Décision 18-DCC-16 du 17 janvier 2018

relative au passage d'un contrôle exclusif par le groupe Perrigault à un contrôle conjoint avec la société TIL du terminal Porte Océane du port du Havre

Posted on: 13 février 2018 | Secteurs :

SERVICES

TRANSPORTS

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Stés TIL et Perrigault
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Stés TPO, SETPO, AN, PNA, TN, DN, D2A, Roussel et Océangrais

Lire

Le texte intégral
85 Ko